

Groupe Front de Gauche - PCF

EUROPE

Appel aux parlementaires girondins de gauche

Ce traité doit être soumis d'urgence au Conseil constitutionnel

Les parlementaires Front de gauche, Parti communiste et Parti de gauche, sénateurs et députés, se sont adressés à leurs collègues de la gauche pour saisir le Conseil Constitutionnel de la conformité du traité instituant le mécanisme européen de solidarité avec la Constitution de la France, comme le permet l'article 54 de la Constitution.

Alors que pour les traités de Maastricht, Amsterdam, pour le Traité Constitutionnel Européen et le Traité de Lisbonne, une telle saisine en amont avait été décidée, le Président de la République et le gouvernement n'ont pas jugé bon de le faire sur ce traité « MES » qui anticipe l'abandon de souveraineté budgétaire imposée par le traité de stabilité, de coordination de gouvernance qui, lui, doit être signé le 1er mars.

Cette confusion, voulue bien entendu, ne peut masquer la réalité : pour bénéficier du mécanisme européen de stabilité mis en place par le traité soumis actuellement à la ratification du Parlement, les Etats devront se mettre sous la tutelle budgétaire de Bruxelles.

La Constitution de la France, l'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui en est le préambule, établit la souveraineté du peuple et de ses représentants en matière de politique budgétaire. La contradiction est donc manifeste.

La mise en œuvre de ces traités déjà soumis à ratification ou à venir, doit donc entraîner une révision de la Constitution.

Les parlementaires du Front de gauche proposent donc de demander au Conseil Constitutionnel de statuer dans l'urgence sur ce point.

Si 60 parlementaires (sénateurs et députés) le décident cette question sera soumise au Conseil Constitutionnel !

Le groupe Front de Gauche -PCF du Conseil Général de la Gironde appelle les parlementaires girondins de gauche à se joindre au 43 parlementaires du front de gauche pour saisir le Conseil Constitutionnel.

De plus il est encore temps pour que les sénateurs et sénatrices girondins, avec la majorité de gauche du Sénat, rejettent le mécanisme européen de stabilité en refusant de laisser la droite emporter le vote en se réfugiant dans une abstention complice.

Jean Jacques PARIS Président du Groupe Front de gauche -PCF